

**COMMISSION URBANISME CONSEIL DE QUARTIER VOLTAIRE PART DIEU**  
**DEAMBULATION SECTEUR RUE PAUL BERT QUARTIER VOLTAIRE PART DIEU**  
**SAMEDI 10 OCTOBRE 2020**

**PRESENTS :**

Les élus : Mme Dubois Bertrand Maire du 3<sup>ème</sup> et M. Patoureau élu du 3<sup>ème</sup> emploi et insertion, tous les deux résidant dans le secteur.

Les organisateurs et rédacteurs du CR : D. Bertini et B. Vallon

Les membres de la CU et les membres du Conseil de Quartier ainsi que les riverains habitant le secteur membres du Conseil de Quartier Voltaire Part Dieu : L. Brian, P. Decosse, A. Goudet, H. Gratalon, N. Guyard, H. Miard, , C. Stancic, L. Valette.

**EXCUSES :** Mme Bonici, M. Copy, Mme Vigna, M. Pecceu, M. Py, Mme Sanchez



En préambule et après présentation sont évoquées les difficultés récurrentes dont les plus importantes sont :

- **Les mobilités** en mode doux piétons, cyclistes qui sont en danger ou dans l'incapacité d'utiliser les trottoirs pour les personnes en situation de handicap et les familles avec enfants en poussettes. Demande de **requalifier la Rue Paul Bert** et de procéder à la création d'une **voie cyclable**.
- **Les désordres des trottoirs ainsi que leur étroitesse et leur affaissement à certains endroits.**
- **Les bruits et nuisances diverses** : une circulation automobile qui n'est pas apaisée (autoroute urbaine), les longues files d'attente des voitures souhaitant accéder au parking des Cuirassiers. Les nuisances provoquées par les trafics divers. La desserte des camions livrant le Centre Commercial occasionnant bruits, l'augmentation des commerces de bouche. Les riverains espèrent que ces nuisances seront atténuées dès que la voie d'entrée Rue de Bonnel sera terminée.

**La déambulation a commencé à partir du Boulevard V. Merle au Carrefour**



Faible relevée : le tourner à gauche sur la Rue P. Bert en direction de l'avenue Lacassagne est interdit pour les voitures venant de Desaix. Cette interdiction n'est pas respectée car le contournement est complexe et long.

Proposition : circulation et marquage à revoir. Nous suggérons qu'il soit étudié la mise en place d'un feu régulant plutôt que le panneau qui n'est pas respecté



Remarque sur le secteur : absence de plantations arborées, aspect trop minéral sur le trottoir côté Hôtel IBIS. Cette zone était prévue pour être végétalisée. Aspect vieillissant de la façade de l'hôtel. Inciter à un ravalement de façade.

**Du 164 au 140 rue Paul Bert :**

**Secteur Place Renaudel**



Secteur avec un passage traversant du bâtiment 161 bis (servitude de passage) : plus d'éclairage, lieu très insécure. Les riverains précisent que l'emplacement ainsi que la Place sont un lieu de trafic de drogues. Ce secteur est régulièrement souillé et encombré de déchets jetés dans les parties végétalisées. Demande de fermeture de ce passage pour protéger les lieux et permettre aux espaces de verdure de la copropriété d'être épargnés.

Revoir l'aménagement du carrefour à ce niveau avec élargissement du trottoir, silo verres enfoui...Le secteur est accidentogène.

Suivre la poursuite de l'embellissement de cette place : transformateur EDF, réparation sculpture.

**Secteur carrefour entrée Sud Porte des Cuirassiers :**

Zone accidentogène : passage voitures trop important pour accès Centre commercial, nous proposons d'inciter les automobilistes à utiliser les parkings relais au besoin en permettant des prix « doux » sur ces parkings le Samedi et les Dimanches d'ouverture du Centre s'ils sont ouverts ou inciter à les ouvrir durant ces périodes, augmenter très sensiblement les prix des parkings Part Dieu les Samedis et Dimanches...



Sécuriser ce carrefour pour les piétons (trajet très emprunté par les habitants de la Buire et autres) : élargissement trottoir (Carrefour city), traçage au sol.

Les travaux de remise en état de la Rue des Cuirassiers devrait intervenir à partir de Décembre. Le Conseil de Quartier en ignore le contenu.

#### **Poursuite Direction Hôtel de la Métropole, Place des Martyrs de la Résistance :**

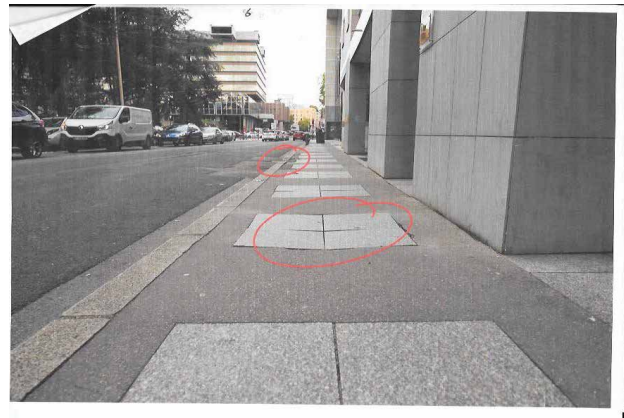
Végétaliser les abords de l'Hôtel de la Métropole trop minéraux, celui-ci pourrait également faire l'objet d'une réfection de son enveloppe.

Elargissement trottoir et correction des désordres (affaissement dégradation).

Utilisation du parking entre Rue du Lac et Rue des Cuirassiers à revoir après suppression des places de stationnement côté droit en remontant direction Ouest. Donner un nom à la placette située à cet endroit plutôt jolie.

La place des Martyrs de la Résistance devra être étudiée après agrandissement de l'Ecole L. Jouhaux : pour rappel 5 platanes sont « limites ». Les platanes pourraient être taillés en hauteur et certains pourraient être abattus pour donner plus de clarté. Un marché hebdomadaire à conserver voire essayer de capter plus de maraichers. Embellir cette place plutôt tristounette (animations ponctuelles...).

#### **Du 84 au 90 Square Sainte Marie Perrin :**



En enfilade nous avons et ceci sans aucune concertation des habitants du secteur : un silo à verres qui mériterait d'être enterré, une sanisette, une aire canine (bonjour les odeurs en période caniculaire) et un composteur. Revoir cet emplacement (déplacement sanisette qui n'est plus nettoyée, déplacement de l'aire canine...).

Du côté du grand bâtiment blanc tertiaire de nombreux affaissements des dalles et bordures de trottoirs à la hauteur notamment du 86 qui devront faire l'objet de mesure conservatoire .

#### **Portion du 84 à la Place Voltaire :**

Nous avons demandé en 2019 la mise en place de la vidéo surveillance et verbalisation au croisement de la Rue A. Philip avec surveillance du square Sainte Marie Perrin et au croisement de la Rue de Créqui pour surveillance de la Place Voltaire.

L'occasion de rencontrer Mme la Maire et son Adjoint nous a permis de faire remonter les attentes que nous avons sur ce quartier : un terrain de sport de ballon pour les jeunes, une poursuite de la végétalisation avec la mise en place de la surveillance des espèces déjà plantées, la surveillance des installations concernant la restauration qui se multiplie trop vite et de façon anarchique, la vidéo verbalisation...

Nous remercions Mme La Maire et son Adjoint pour leur participation et leur connaissance du terrain en espérant que cela débouchera sur une véritable concertation citoyenne.